



Contre les **cambrjolages**,
les **bons réflexes!**

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



CONTACTS UTILES



- ▶ Commissariat de Moissy-Cramayel : **01 64 13 50 00**
- ▶ Numéro de la police municipale : **06 08 40 38 70**

**En cas d'urgence, appelez le 17
ou le 112 (d'un téléphone portable).**

Le commissariat de police de Moissy-Cramayel a également créé une boîte mail afin de répondre aux questions relatives aux problématiques de sécurité sans caractère d'urgence :

<https://www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-unebrigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-depolice>

Vous pouvez aussi flasher le QR code ci-contre :



Il n' y a pas d'heure pour les cambrioleurs

Pour prévenir les cambriolages, quelques règles simples peuvent être appliquées.



POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

- ▶ Fermez systématiquement à clef les portes d'entrée et les portails jour et nuit.
- ▶ Ne laissez jamais en apparence des clefs ou objets de valeur dans l'entrée.
- ▶ Installez des éclairages de détection réagissant aux mouvements dans les zones d'accès à l'habitation.
- ▶ Avertissez la police de la présence de tout individu ayant un comportement suspect aux abords des habitations et relevez son signalement.

LE VOL EST EN COURS...

- ▶ N'intervenez jamais directement, appelez immédiatement le "17 police-secours".
- ▶ Lors de la fuite des auteurs, notez si possible leur signalement, leur direction de fuite et les caractéristiques du ou des véhicules utilisés.
- ▶ Laissez les lieux en l'état, ne touchez à rien afin de ne pas effacer les empreintes.



POUR VOTRE SÉCURITÉ, PENSEZ À L'OPÉRATION "TRANQUILLITÉ VACANCES" UN DISPOSITIF ACTIF TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- ▶ Avant votre départ, prenez contact avec la police municipale : signalez votre absence et communiquez les coordonnées de la ou des personnes(s) à contacter en cas de problème concernant votre logement. Des patrouilles seront organisées régulièrement, afin d'assurer un maximum de dissuasion à l'encontre des cambrioleurs.

QUELQUES CONSEILS AVANT DE PARTIR

- ▶ Informez un voisin ou le gardien de votre résidence de votre départ. Une surveillance mutuelle des appartements ou maisons constitue le premier pas vers une sécurité plus efficace.
- ▶ Faites relever ou suivre votre courrier.
- ▶ Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant votre absence.
- ▶ Faites transférer vos appels.
- ▶ Créez l'illusion d'une présence (détecteur de mouvement à l'extérieur, lumière, radio, voisin qui ouvre régulièrement les volets...).

DEVENEZ UN VOISIN VIGILANT ET SOLIDAIRE

- ▶ Ce dispositif a pour objectif de préserver la sérénité des habitants grâce à la vigilance de tous. C'est pourquoi la ville de Moissy a choisi d'adhérer à ce réseau d'entraide. Pour le rejoindre, inscrivez-vous gratuitement sur la plateforme voisinsvigilants.org en justifiant de votre état-civil et de votre lieu de résidence par un titre d'identité. Dans un esprit de protection mutuelle, vous contribuerez ainsi à la sécurité de votre quartier en informant via la plateforme les événements inhabituels repérés.



OPÉRATION "TRANQUILLITÉ VACANCES"

A envoyer ou à déposer :

- ▶ en mairie, place du Souvenir, 77550 Moissy-Cramayel

- ▶ au poste de police municipale, 306, avenue Philippe Bur, 77550 Moissy-Cramayel



Nom et prénom :

Adresse :

Maison individuelle

Maison mitoyenne

Avez-vous un système d'alarme ? oui non

Période d'absence :

Adresse du lieu de villégiature :

Numéro de téléphone auquel on peut vous joindre :

Personne à aviser sur place ou en possession des clés :

Observations :

Fait le :

Signature

Cadre réservé à la police municipale :

